

Verneuil 78

MARS 2022 / Le journal



Verneuil soutient
le peuple Ukrainien

Éclorre la ville p. 15



4 / ZOOM SUR

Les projets immobiliers
en cours

12 / CITOYENNETÉ

Les élections présidentielles et
législatives arrivent

25 / RENCONTRE AVEC

Objectif Championnats du
Monde de triathlon pour
Alain Ruiz

#40 www.verneuil78.fr



“ La vie reprend et les projets **avancent** ”



Notre ville retrouve ses couleurs à mesure que les contraintes sanitaires s'assouplissent comme en témoignent la **richesse de notre programmation culturelle et événementielle** ainsi que le retour tant attendu des fêtes de Verneuil en juin prochain !

Les semaines qui viennent seront également synonymes de **printemps des projets**, qu'il s'agisse de leur lancement ou de leur concrétisation. Entre l'installation du premier Conseil municipal des jeunes, l'achèvement de la rénovation de l'espace Maurice Béjart, le lancement des comités de quartiers, le début de l'étude sur la rénovation des résidences dites des « briques rouges », l'ouverture de l'épicerie solidaire ou, encore, l'implantation de nouvelles entreprises innovantes. Verneuil sera **plus attractive que jamais !**

Attractivité renforcée par l'arrivée de nouveaux commerçants : après l'ouverture du Restaurant Canaille, c'est une caviste qui rejoint Verneuil en ce début du mois au Clos du Verger (*La Pléiade des vins*). Nous leur souhaitons la bienvenue tout comme à l'agent engagé par la ville qui sera dédié à leur accompagnement et au développement économique de notre commune.

Cette attractivité, elle passe aussi par une **image de la ville toujours plus forte**. N'en déplaise à certains : les moyens de communication ont aujourd'hui évolué et, pour ma part, je choisis de les utiliser tous afin de faire connaître Verneuil au plus grand nombre et de n'oublier aucun public dans l'information municipale (de ce journal papier à TikTok en passant par Facebook, Twitter, nos newsletters thématiques, l'affichage dans nos rues, etc).

Un printemps qui sera également toujours **plus vert** avec la poursuite de l'opération « Ma ville, mes arbres » et la plantation annuelle de plus de 100 arbres aux quatre coins de la ville.

Enfin, **le printemps sera citoyen !**

Les mois à venir seront marqués par un cycle électoral majeur : les élections présidentielles et législatives qui auront lieu, respectivement, en avril et en juin. Ce sera également pour nos jeunes des mois de travail dans le cadre du conseil municipal des jeunes : l'opportunité de découvrir comment fonctionne notre commune et d'apporter leurs regards à notre politique.

La ville de Verneuil, ses élus, ses agents, vous souhaitent à tous un excellent printemps et restent, naturellement, à votre écoute.

Fabien Aufrechter
Maire de Verneuil-sur-Seine



VERNEUIL-SUR-SEINE
LE JOURNAL

78



Imprimé
sur papier recyclé.

Journal municipal de Verneuil-sur-Seine - Hôtel de ville - BP 10 - 6 boulevard André-Malraux 78480 Verneuil-sur-Seine (01 39 71 57 00). Directeur de la publication : Fabien Aufrechter. Rédacteur en chef : Éric Delporte. Rédaction, maquette et mise en page : Marine Ballereau, Anne-Sophie Majorel - Photographies et illustrations : Ville de Verneuil - Freepik - Fotolia - Dronepress - Eric Bouchard architecte - Docks architecture - GPSEO. No. Distribution : Champar Tirage : 7 200 exemplaires (reproduction totale ou partielle de photographies et de textes interdite). Dépôt légal : à parution. Abonnement : pour recevoir la version numérique par courriel, envoyez votre demande à communication@verneuil78.fr. Contact publicité : 01 39 71 57 27 / regie@verneuil78.fr. Prix unitaire : 0,46 €. Impression environnementale Iso 14 001 : Imprimerie Wauquier (label Imprim' Vert).

Avis aux amateurs de pique-nique

Installées depuis le 18 janvier, les tables de pique-nique ravissent les familles mais aussi les jeunes étudiants qui ont désormais un endroit où s'installer lors de leur pause déjeuner. De plus, une table est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les beaux jours arrivent, sortez les couverts !



ÉTAT DES LIEUX DES PROJETS IMMOBILIERS



Près de 600 nouveaux logements devraient sortir de terre dans les prochaines années, répartis dans différents quartiers de la commune.

Le Clos du Château, près de la gare de Vernouillet-Verneuil, devrait accueillir ses premiers habitants dans les prochains mois. C'est déjà le cas au 43-45 boulevard André-Malraux, où les acquéreurs ont pris possession de leur logement. D'autres programmes immobiliers, dont les chantiers sont en cours ou pas encore lancés, suivront dans les prochaines années, surtout dans le centre-ville. Si on additionne tous les programmes immobiliers, ce sont un peu moins de 600 nouveaux logements, dont 140 sociaux, qui devraient voir le jour dans les prochaines années dans différents quartiers de Verneuil.

« Certains peuvent s'étonner, voire s'agacer, de la multiplication de ces projets, alors que nous nous étions engagés, avec l'équipe portée à la tête de Verneuil, à ne plus bétonner notre ville. Si nous sommes parvenus à interrompre le plus controversé, celui de la marina avec ses 596 logements, nous ne pouvions, hélas, nous opposer aux autres, dont les permis de construire ont été accordés avant les élections municipales de 2020, parfois, d'ailleurs, juste avant » commente le Maire, Fabien Aufrechter.



C'est notamment le cas du programme de la rue des Vignes, qui a refait surface récemment après des mois sans évolution. Après le retrait des deux recours de riverains, plus rien ne s'oppose désormais au lancement du chantier de construction d'une résidence seniors de 135 logements (studios et F2), d'une crèche privée et de 11 logements, sur le vaste terrain relié à la rue du Hameau.

Il en est de même pour la construction de 46 logements sociaux allée du Gros Chêne, sur l'emplacement des terrains de tennis, près de la gare des Clairières, qui pourrait commencer à tout moment. Tous les recours déposés contre ce projet ont été abandonnés et juridiquement, plus rien ne peut faire obstacle au démarrage des travaux, même si la Ville poursuit les discussions avec le conseil départemental et la communauté urbaine GPS&O, en charge de l'aménagement du pôle Gare en lien avec l'arrivée du RER E, pour l'empêcher. « Ce projet serait une catastrophe pour ce quartier, insiste Fabien Aufrechter. Il serait situé dans l'emprise du pôle Eole et ne serait pas du tout adapté, en termes de circulation, de stationnement et de densification du futur quartier. »



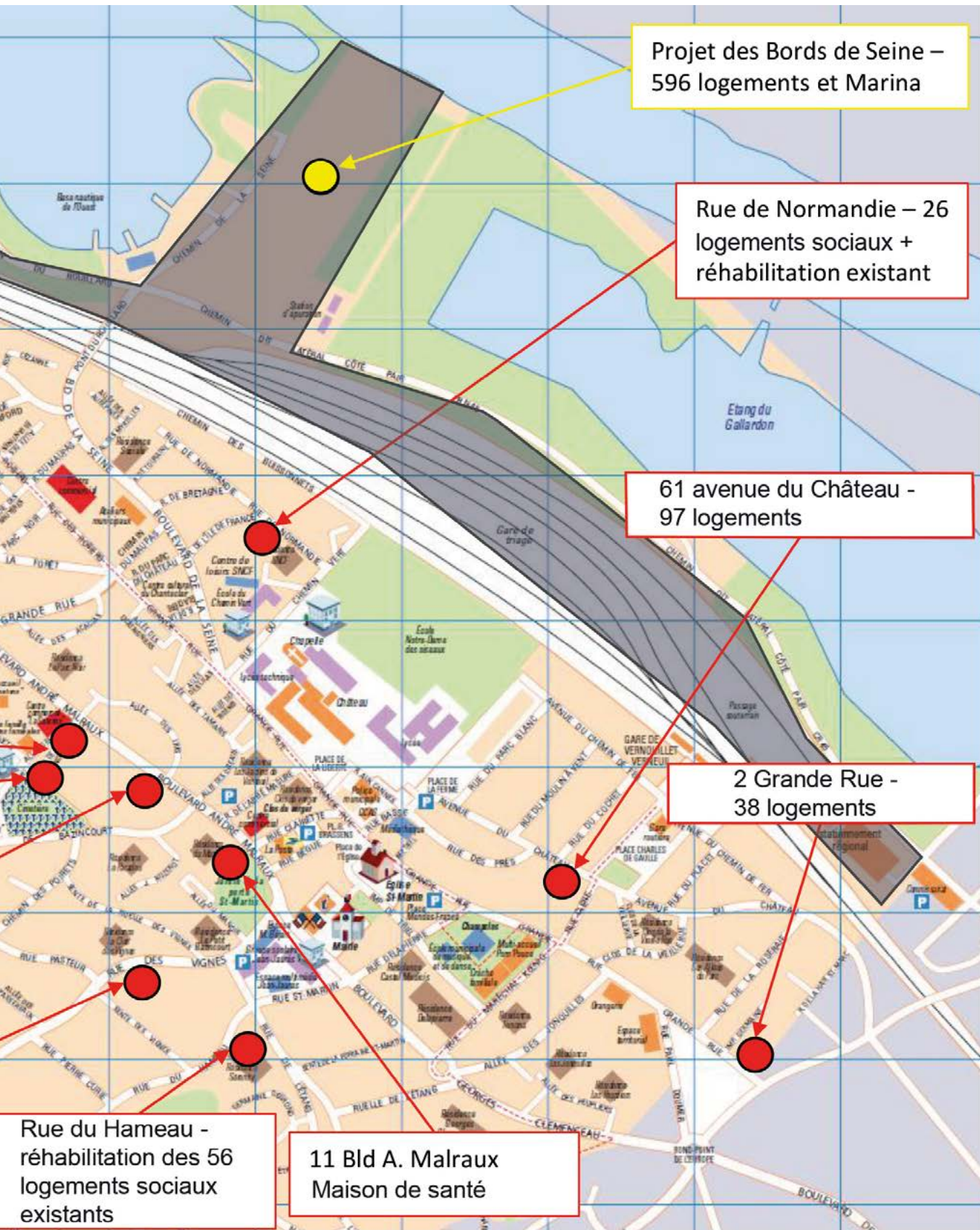
/ DES IMPACTS SUR LA VIE DES QUARTIERS

Dans le quartier dit de la SNCF, la construction de 26 nouveaux logements sociaux rue de Normandie s'accompagnera de la réhabilitation de 232 autres existants (isolation extérieure, création de balcons, installation d'ascenseurs dans les bâtiments où c'est possible, réfection des parkings et de l'ensemble des espaces extérieurs). Ce chantier imposant, qui devrait débuter avant cet été, aura inévitablement un impact sur la vie du quartier. La Ville va essayer de réduire un maximum les

nuisances pour les riverains, comme pour tous les élèves (et leurs parents) qui fréquentent la maternelle Chemin Vert et l'école Notre-Dame-les-Oiseaux tout proches.

La rénovation d'un immeuble de 56 logements sociaux rue du Hameau aura également des conséquences en matière de circulation, surtout si le chantier se déroule en même temps que celui de la rue des Vignes. Même chose rue de la Faisanderie, où les pelleteuses devraient débarquer dans quelques semaines pour entamer un programme immobilier, juste au-dessus du premier, loin d'être terminé, avec des répercussions certaines rue de Bazincourt. « Nous restons à l'écoute des habitants et des commerçants pour toutes les difficultés engendrées par ces différents chantiers » assure le Maire.

Et ce n'est peut-être pas fini : beaucoup de promoteurs continuent de solliciter la mairie pour monter d'autres projets autour de la gare de Vernouillet-Verneuil. Toutes les demandes ont été refusées. « Il n'est pas question de densifier ce quartier, d'autant plus que le contour de ce futur pôle Eole n'est pas finalisé, explique le Maire. De toutes manières, il est hors de question, pour le moment, de construire des bâtiments plus que des maisons dans le quartier de la gare. C'était une des promesses émises durant la campagne des municipales. »



LE CHIFFRE 25,37 %



C'est le taux de logements sociaux que compte la ville, selon le dernier chiffre officiel, établi le 1^{er} janvier 2021 (soit 1 667 logements sociaux).

Depuis 2013, la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) impose aux communes d'Ile-de-France de plus de 1 500 habitants de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux. Celles qui ne respectent pas cette règle doivent s'acquitter d'une amende pour chaque logement manquant. L'Etat peut également contraindre les communes carencées à construire des logements sociaux et délivrer lui-même un permis de construire après s'être attribué le droit de préemption du Maire de la ville concernée.

Verneuil devrait passer sous ce seuil après l'achèvement des derniers programmes (notamment celui de la rue du Château et ses 97 logements, tous privés). Sans conséquence puisqu'elle atteindra de nouveau le quota légal avec les aménagements dans le quartier dit SNCF. A noter que pour favoriser la mixité sociale, le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal, mis en place par GPS&O) impose désormais aux promoteurs de construire 30 % de logements sociaux dans tous les programmes de plus de 11 logements (et jusqu'à 50 % pour les communes qui ne respectent pas le quota de 25 %).

/ LA POINTE DE VERNEUIL, UN ESPACE AU COEUR DES RÉFLÉXIONS MUNICIPALES

Validée par les élus lors du conseil municipal d'octobre 2021, l'instauration d'un périmètre d'étude sur la Pointe de Verneuil et ses alentours doit permettre de réfléchir à d'autres aménagements sur ce secteur que le projet décrié de Marina, aujourd'hui abandonné. En attendant les premières réflexions sur l'avenir de la zone, ce dispositif autorise surtout le Maire à repousser tout projet qu'il jugerait « susceptible de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement de ce secteur ».

C'est grâce à cette délibération que Fabien Aufrechter a pu ainsi opposer un sursis à statuer sur la demande d'autorisation de construction d'un centre de tri des déchets dans la zone des Rouillards, en plein milieu de ce périmètre, qui devait être accompagné d'une plate-forme de pesée et d'un petit bâtiment technique (59 m²). La Ville dispose désormais d'un délai de deux ans pour se prononcer sur ce dossier dont rien n'aurait pu empêcher la concrétisation sans ce vote d'octobre.





Partagez vos lectures

Vous avez fini le dernier livre posé sur votre table de chevet ? Vous trouverez peut-être votre bonheur dans une des boîtes à lire de Verneuil !

Une boîte à lire, mais qu'est-ce que c'est ?

C'est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gra-

tuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture au plus grand nombre. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne.

Cinq boîtes à lire, réalisées et installées par les services techniques municipaux, vous attendent : parc du Champclos (rue Delapierre) , parc de la Mairie, à côté de l'Espace Jeunes (groupe scolaire la Garenne), à la gare Les Clairières, et à la gare Vernouillet-Verneuil.

COMMENT ÇA MARCHE ?

JE DÉPOSE UN LIVRE...

Un livre tout public : essai, roman, BD, magazine ou documentaire. Tous les livres sont les bienvenus ! Partagez-les.

JE CHOISIS UN LIVRE...

Servez-vous, prenez celui qui vous intéresse. C'est gratuit et pour tout le monde !

QUELQUES CONSEILS

Tous les livres sont les bienvenus ! Il est apprécié qu'ils soient en assez bon état, décents et accessibles, afin d'assurer le bon déroulement de ce projet fondé sur le principe de l'échange et du partage.

À vous de les faire vivre...



Le cinéma et le théâtre accessibles à tous à Béjart

L'espace Maurice-Béjart s'adapte à tous les handicaps. Depuis le mois de février, l'audiodescription est proposée aux personnes malvoyantes pour les spectacles et séances de cinéma

L'établissement a reçu 5 boîtiers avec casques équipés du système Fidélío. Cela consiste en un petit récepteur portatif muni d'écouteurs conçu pour fournir aux personnes non-voyantes ou malvoyantes une description audio de ce qui se passe à l'écran, entre les scènes de dialogue. Il peut, par exemple, décrire les vêtements portés par les acteurs, l'action qui se déroule, les expressions faciales ou tout autre élément jugé important pour l'intrigue. Cette description est diffusée dans des casques sans fil pour ne pas gêner les autres spectateurs et garantir un confort et une immersion totale dans le film pour tous.

Les personnes malentendantes ont toujours la possibilité d'emprunter un boîtier avec un casque ou une boucle magnétique qui se relie aux appareils auditifs. Le son est amplifié et dirigé directement dans les oreilles. Ce système n'est pas relié aux films, mais aux enceintes de la salle. Il est donc possible de demander un boîtier pour une séance de cinéma ou un spectacle.

Par ailleurs, depuis sa réouverture au public, en octobre dernier, après de profonds travaux de rénovation, la salle de spectacle de l'Espace Maurice-Béjart dispose de 8 places réservées aux personnes à mobilité réduite (contre seulement 2 auparavant).

À noter que les personnes titulaires de la carte d'invalidité ainsi que leur accompagnant bénéficient du tarif réduit pour le cinéma ou les spectacles.

/ CONSOMMATION 

Du nouveau à l'AMAP

Les Écolibris – Rive Gauche vont proposer 10 paniers supplémentaires. Ce qui portera à une trentaine de parts de récolte rempli de fruits et légumes locaux.



Les bonnes raisons de s'y mettre

Une AMAP, c'est une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne dont le 1er principe est l'engagement du consommateur, l'Amapien, auprès d'un ou plusieurs producteurs à qui il assure l'acquisition de sa/leur production(s) pendant une durée qui peut varier selon les Amap.

Le principe est de manger de saison : les fruits et légumes sont récoltés dans les 24h qui précèdent, vendus à maturité, et donc bien plus savoureux ! Les consommateurs améliorent leur alimentation en prenant en compte leur santé, d'autant plus quand les légumes sont bio !

Les 10 nouvelles parts de récolte du contrat légumes seront disponibles à partir de la deuxième quinzaine d'avril (en part ou en demi-part).

Enfin les parts de récoltes sont de 24€ (12€ la demie part) et correspondent à des familles de 4 personnes.

À Verneuil, la distribution a lieu une fois par semaine dans un box derrière la Mairie. Pour pouvoir bénéficier de l'Amap, il est nécessaire d'adhérer à l'association. L'engagement des AMAPIens est pris jusqu'à septembre et chacun doit participer à une distribution par trimestre au minimum.

Pour tous renseignements complémentaires : amap@lesecolibrisrivegauche.org



/ SANTÉ

Covid-19 : Comment se faire dépister du covid 19 ?

Le virus est toujours bel et bien présent. Vous êtes cas contact ? Vous avez des symptômes ? Le dépistage reste le meilleur moyen pour vous protéger, vous et vos proches.

Où se faire tester ?

Tests PCR

> Le laboratoire EUROFINs BIOLAB (45 Grande rue), réalise des tests PCR l'après-midi entre 13h30 et 16h du lundi au vendredi sur rendez-vous via Doctolib ou par téléphone au 01 39 71 74 80. Les résultats sont délivrés sous 24h.

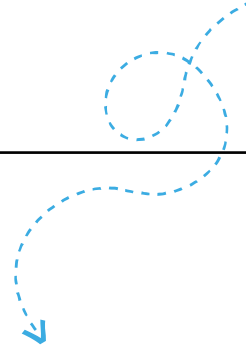
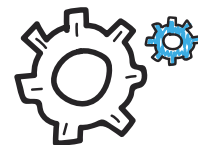
> À domicile

Les tests PCR peuvent également être réalisés par une infirmière. Pour cela, il vous suffit de contacter directement une infirmière dans les alentours (coordonnées disponibles sur internet).

Tests antigéniques

> À la pharmacie du Maupas, 23 rue des Rosiers, en prenant rendez-vous par téléphone au 01 39 71 83 91 ou sans rendez-vous.

> À la pharmacie des Gravier, boulevard André-Malraux, uniquement sur RDV au 01 39 71 68 26. Le patient doit être muni de sa carte Vitale, avoir une adresse courriel et un numéro de téléphone portable actif.



/ FINANCE



Qu'est-ce que le budget municipal ?

Lors du conseil municipal du 5 avril, les élus vont voter le budget 2022 de la commune, reflet des actions et projets décidés par la municipalité pour l'année.

De quoi se compose le budget ?

Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement, qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population, et une section d'investissement, dédiée aux opérations à moyen et long terme. Chaque section doit être présentée en équilibre, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux recettes.



Qu'est-ce qu'un budget de fonctionnement ?

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les recettes proviennent des impôts locaux et taxes, des dotations de l'État, des prestations fournies à la population (cantine, crèches, centres de loisirs...). Les dépenses regroupent les charges nécessaires au fonctionnement de la collectivité : salaires du personnel municipal, entretien des bâtiments communaux, achats de matières premières et fournitures, prestations de services effectuées, subventions aux associations, intérêts de la dette...



Qu'est-ce qu'un budget d'investissement ?

Le budget d'investissement retrace les recettes et les dépenses qui concourent à des travaux d'équipement engagés par la collectivité. Les recettes correspondent aux subventions et dotations, aux emprunts et aux ressources propres, tandis que les dépenses comprennent les opérations d'équipement (travaux, amélioration du cadre de vie, mobilier scolaire, installations sportives...) et le remboursement de la dette.



Qu'est-ce que l'autofinancement ?

L'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement (ou épargne brute), c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

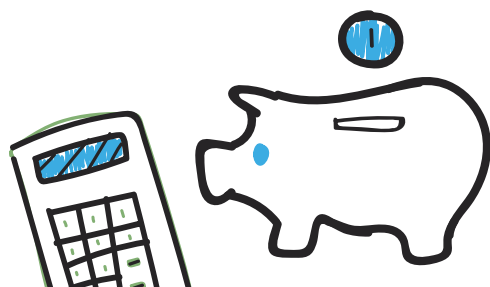


Qu'est-ce que l'épargne brute ?

L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale.

Elle constitue un double indicateur :

- > un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un excédent de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.
- > Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.



LES SCRUTINS EN DATES

Le **dimanche 10 avril** (premier tour) et le dimanche 24 avril (second tour) pour la présidentielle

Le **dimanche 12** (premier tour) et le **dimanche 19 juin** (second tour) pour les législatives (élection des députés).

Les élections présidentielles et législatives, c'est cette année !

Les citoyens sont appelés à se rendre aux urnes au printemps prochain pour élire le ou la Président-e de la République ainsi que les députés qui les représenteront à l'Assemblée nationale.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Qui peut être électeur ?

Pour pouvoir se rendre dans un bureau de vote et déposer son bulletin dans l'urne, le citoyen doit avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français et jouir de ses droits civils et politiques.

Le saviez-vous ? Le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Qui peut être candidat ?

Depuis la loi du 18 juin 1976, il faut, pour être candidat à l'élection présidentielle, avoir obtenu 500 signatures émanant d'élus issus d'au moins 30 départements ou territoires d'outre-mer différents. La liste des catégories d'élus (parlementaire, maire, président d'établissement intercommunal, conseiller départemental ou régional...) habilités à parrainer un candidat a été actualisée et élargie par la loi du 25 avril 2016. C'est le Conseil constitutionnel qui reçoit ces présentations de candidats et en vérifie la validité. Cette procédure vise à écarter les candidatures peu sérieuses.

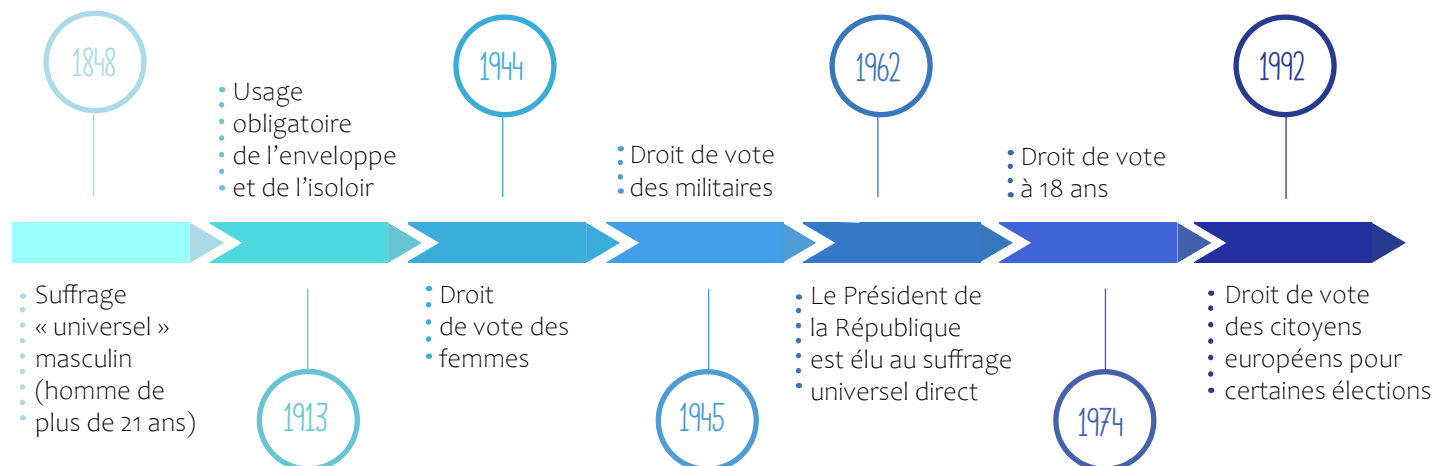
Le mode de scrutin :

Sous la 5^{ème} République, depuis la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962, le chef de l'État est élu au suffrage universel direct et non plus, comme c'était initialement le cas en 1958, par un collège de grands électeurs (députés, sénateurs, conseillers généraux, élus municipaux). Cette réforme a été acceptée par les Français par référendum (62% de oui). En 2000, le mandat présidentiel est passé de sept à cinq ans, renouvelable une fois.

La première élection présidentielle au suffrage universel direct a eu lieu en 1965 (élection de Charles de Gaulle, face à François Mitterrand).

Pour être élu, la majorité absolue des suffrages exprimés est nécessaire. Si cette majorité n'est obtenue par aucun candidat à l'issue du premier tour, il y a « ballottage » et il est procédé à un second tour.

LES ÉTAPES D'ACQUISITION DU DROIT DE VOTE EN FRANCE



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives, organisées tous les 5 ans, visent à désigner au suffrage universel direct au scrutin majoritaire à deux tours, les 577 députés de l'Assemblée nationale. Cette dernière discute et vote les projets et les lois.

Qu'est-ce qu'un député ?

Un député est un parlementaire qui, à l'Assemblée nationale, participe au travail législatif et au contrôle du Gouvernement. Parmi ses compétences, on retrouve par exemple : déposer des propositions de loi ; proposer, par amendement, des modifications au texte examiné...

Pour être élu, le député doit obtenir :

> au premier tour, la majorité absolue des suffrages exprimés, s'ils représentent au moins 25% des électeurs inscrits sur les listes électorales.

> au second tour, la majorité relative suffit. Si le nombre de voix est identique, le candidat le plus âgé l'emporte. Pour se présenter au second tour, le candidat doit avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5% du nombre d'électeurs inscrits.



DU NOUVEAU CONCERNANT LES PROCURATIONS !

Depuis le 3 janvier 2022, la personne qui a la procuration n'a plus l'obligation d'être inscrite dans la même commune que celle pour laquelle elle vote. Attention cependant : elle devra pouvoir se rendre dans le bureau de vote de celle à laquelle elle se substitue le jour de l'élection pour voter.

Pour établir une procuration vous avez 3 possibilités :

→ Par internet à l'adresse www.maprocuration.gouv.fr. Il faut renseigner l'application après s'être identifié via FranceConnect. Pour effectuer cette démarche, vous devez connaître votre n° d'électeur national ainsi que celui de votre mandataire (mentionné sur la carte électorale). La validation de votre demande en ligne déclenche l'envoi d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères, à conserver.

→ Par internet à l'adresse www.service.public.fr. Vous devez renseigner le formulaire Cerfa et l'imprimer.

→ Il faut ensuite se rendre au Commissariat de police, à la Gendarmerie Nationale ou au Tribunal, muni de votre carte d'identité et des coordonnées de la personne qui recevra votre procuration (nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro d'électeur national). Vous pouvez aussi remplir les documents directement auprès d'un de ces trois établissements.



Parole d'élue...

Marie-Claude Benhamou, adjointe au Maire déléguée à l'intergénérationnel, à la citoyenneté, à l'État-civil et à la lutte contre les discriminations.

« Depuis plusieurs années, le taux d'absentéisme est en hausse lors des différentes élections. Surtout chez les jeunes générations qui ont du mal à trouver un intérêt au vote. Je peux comprendre qu'il n'est pas aisé de s'y retrouver, mais il est vital pour la vie démocratique de donner sa voix, surtout en ces temps où les extrêmes gagnent du terrain. Le vote permet aux citoyens de protéger leur liberté et de faire fonctionner la démocratie. De plus, il est important de rappeler que de nombreuses personnes se sont battues pour que les citoyens puissent élire leurs dirigeants. Sans oublier le droit de vote des femmes, qui n'est pas si vieux que cela. »

Rappel pour les inscriptions :

Pour voter aux élections législatives, vous devez vous inscrire avant **le 6 mai**.

Pour vous inscrire, 2 possibilités :

→ Vous rendre au service État-civil muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, téléphone fixe...).

→ Déposer votre dossier d'inscription sur le site www.service-public.fr.



Vous souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote lors des prochaines élections et devenir assesseur bénévole ?

Faites-vous connaître en écrivant à mairie@verneuil78.fr ou en appelant le 01 39 71 57 04

/ ENVIRONNEMENT

Que faire dans son jardin au printemps ?

Les jours rallongent, la nature s'éveille... et le jardinier retrouve ses manches. L'arrivée du printemps signe le retour des travaux au jardin



SUR LA PELOUSE

À partir de mars, une remise en beauté globale du gazon permettra d'effacer les dommages de l'hiver.

C'est le moment de retirer les mousses et d'aérer la terre à l'aide d'un scarificateur puis d'effectuer votre première tonte. En avril, vous pourrez alors semer du gazon sur les parties dénudées.



DANS LES MASSIFS

L'heure est au nettoyage des massifs et à la taille des rosiers et arbustes à floraison estivale. En avril, procédez aux semis des plantes annuelles qui viendront fleurir vos massifs (capucines, pétunias, soucis...) et plantez les bulbes d'été (dahlias, glaïeuls, lys...).

Plantez aussi les vivaces ou divisez celles qui sont déjà en place.



AU POTAGER

En mars, bêchez pour aérer et faites un apport d'engrais organique. En avril, vous pouvez semer épinards, salades, choux, pois, carottes, oignons, radis, poireaux et pommes de terre nouvelles. Commencez vos semis de légumes d'été au chaud, à l'intérieur (tomates, courgettes, aubergines, poivrons, aromatiques...).

Ils pourront être repiqués en mai, après les Saints de glace.



AU VERGER

À partir de mars, taillez ou élaguez les arbres fruitiers et paillez leurs pieds. Une envie de fruits rouges cet été ? Alors il vous suffit de planter des framboisiers, des cassissiers ou des groseilliers.



2 astuces pour un jardin écolo

Des répulsifs naturels se cachent dans votre cuisine !

L'eau bouillante amidonnée (utilisée pour la cuisson des pâtes, du riz ou des pommes de terre) est imparable sur les herbes indésirables, car l'amidon empêche la germination. Le vinaigre blanc vaporisé directement sur les plantes est également un excellent désherbant naturel.

Vous pouvez également utiliser du bicarbonate de soude, mélangé à de l'huile d'olive et vaporisé sur les feuilles des plantes : cette mixture forme une barrière naturelle contre les insectes.

Adoptez la technique du paillage

Pailler son jardin permet de contrôler l'évaporation de l'eau, et donc d'arroser moins souvent. Mais cela évite aussi l'installation de plantes non désirables ! Le paillage n'est pas forcément composé de paille. Pour protéger la terre aux pieds de vos arbres et arbustes, autour de vos légumes du potager ou même dans vos jardinières, vous avez l'embaras du choix : galets, pots en terre cuite cassés, copeaux de bois...



Le saviez-vous ?

Les plantes dites « annuelles » se caractérisent par un cycle de culture et de vie de quelques mois seulement, au cours d'une même année. Semées au printemps, elles assurent une floraison continue de l'été à l'automne.



L'opération #mavillemesarbres prend racine

Le projet mené par la municipalité prévoit la plantation de 100 arbres durant chacune des six années du mandat. C'est à l'occasion de la Journée internationale des forêts, en mars 2021, que la Ville de Verneuil-sur-Seine a lancé la première action de son projet #mavillemesarbres. Depuis, de nombreux arbres ont pris racine dans différents quartiers de la commune.

Rien que durant le premier trimestre 2022, 91 arbres ont pris leur place dans le paysage verneulien.

Jardins d'Aguilar, près de l'amphithéâtre en herbe : poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers.



Verger du complexe François-Pons : pommiers, pruniers, cerisiers, merisiers, noyers franquette, robiniers faux-acacia.



Jardin Marcel Gotlib : tilleul d'Amérique, albizia, arbre du clergé, co-palme d'Amérique, ginkgo biloba, sophora du Japon, févier d'Amérique, tulipier de virginie, hêtre commun, prunier, cognassier.



Mais aussi...

Un liquidambar va être planté à l'école Chemin Vert.

Parking du complexe François-Pons : chênes écarlates, érables planes, pins sylvestres, noisetiers communs.



“ Verneuil est une ville nature, une ville verte : elle le sera encore plus après ce programme », avait prédit le Maire, Fabien Aufrechter, lors du lancement de ce programme. Il voit à travers ces plantations massives un moyen de « valoriser notre cadre de vie. ”



/ SÉCURITÉ



Un agent supplémentaire pour la Police municipale

Un nouvel agent a pris ses fonctions en janvier au sein de l'équipe de la Police municipale, conformément aux mesures de renforcement de la sécurité des habitants de Verneuil. Ce recrutement porte les effectifs de l'équipe à 5 agents de Police municipale, auxquels s'ajoutent 3 ASVP (agents de surveillance de voie publique). D'autres recrutements sont en cours.



La police municipale a sa propre page Facebook

Dans le souci de toujours mieux informer la population verneuillienne, la Police Municipale de Verneuil-sur-Seine bénéficie désormais de sa page Facebook.

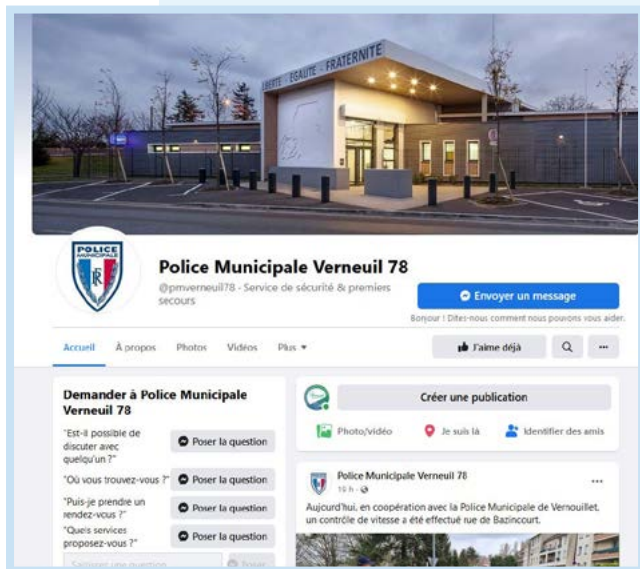
Sur cette page, la police municipale communique régulièrement des messages d'alertes, des restrictions de circulation ou de stationnement liées à des chantiers ou des événements et des décisions réglementaires préfectorales ou municipales. Elle vous informe aussi d'actions menées par votre Police Municipale pour contribuer à votre sécurité ou pour améliorer votre vie quotidienne.

Enfin, ils partageront de temps à autre des informations majeures de la Police Nationale ou des conseils de sécurité pour les personnes et les biens.

N'hésitez pas à vous inscrire nombreux sur cette page :

[@Police Municipale Verneuil 78](#)

Notez que si vous souhaitez leur remonter des informations ou leur poser des questions, il est préférable de leur écrire un courriel à : pm@verneuil78.fr



/ NOUVELLES INSTALLATIONS



Vous êtes plutôt blanc ou rouge ?

Estelle, originaire du Finistère et sommelière depuis plus de 12 années, du restaurant Philippe Rochat 3 macarons au guide Michelin en Suisse jusqu'à L'Hôtel de Crillon à Paris, vous accueille prochainement au 12 clos du verger dans son tout récent commerce : *la Pléiade des Vins*.

« Un vin, une histoire, une promesse », un adage auquel Estelle tient et fait la part belle aux produits français et de qualité « *Je ne travaille qu'avec des vigneronns récoltants, j'affectionne particulièrement les vins de Loire pour leur terroir et leur riche choix de cépages* ».

Elle va sélectionner dans les vignobles ses pépites auprès de vigneronns méconnus, mais de grande qualité beaucoup sont d'ailleurs des étoiles montantes. Un large choix de bouteilles sera proposé à la vente. Vous y trouverez des vins, blancs, rouges, secs, sucrés et bulles mais aussi des bières et des spiritueux. Pour accompagner vos dégustations, des produits d'épicerie fine pourront compléter vos achats.

Chaque vendredi, samedi et dimanche, un vin blanc et un vin rouge seront à la l'honneur pour une dégustation découverte en magasin. Une fois par mois un vigneron sera présent afin de présenter son vignoble et ainsi goûter ses cuvées.

Des initiations à la dégustation et à la œnologie sont également possibles sur réservation.

Ouverture du mardi au dimanche matin durant la première quinzaine de mars.



Des vêtements éco-responsables

Sporty-France est une société d'équipements éco-responsable destinée aux clubs sportifs, aux associations, aux entreprises et aux collectivités créée par 3 Vernoliens. Elle propose de confectionner des maillots, des sweat, des polos ou des pantalons personnalisés. Pour cela des encres non polluantes sont utilisées.

Plus d'infos sur : www.sporty-france.com

Facebook : [@sportyfrance](https://www.facebook.com/sportyfrance)

Instagram : [sportyfrance](https://www.instagram.com/sportyfrance)

LinkedIn : [SPORTY France](https://www.linkedin.com/company/sporty-france)

Pour toutes créations vous pouvez prendre rendez-vous à l'adresse suivante :

contact@sporty-france.com



Une nouvelle adresse pour l'assureur

Jean-Luc Collet, agent général

Allianz a déplacé ses bureaux. Son agence, jusque-là implantée au Clos du Verger, est désormais située au 43 boulevard André Malraux.

Le numéro de téléphone et le mail ne changent pas : 01 39 65 82 85 et jean-luc.collet@allianz.fr

BIENVENUE !

Vous êtes nouvellement installé sur Verneuil ?
N'hésitez pas à vous faire connaître. Envoyez
un e-mail à communication@verneuil78.fr

Le bon bilan du stationnement résidentiel



Lancé en septembre dernier sur le quartier de la gare de Vernouillet-Verneuil, le stationnement résidentiel devrait être étendu à celui des Clairières d'ici la fin du premier semestre 2022.

Six mois après sa mise en place dans le quartier de la gare de Vernouillet-Verneuil, le stationnement résidentiel a fait taire ses détracteurs. « Il y a eu beaucoup de questions au départ et c'est normal. Mais pas de bug, ni de plainte. Tout le monde a bien compris et accepté ce système » se félicite Michel Debjay, adjoint au Maire délégué à la sécurité publique, aux mobilités et aux anciens combattants, qui a multiplié les réunions avec les habitants. Forte de ce bilan qu'elle juge « globalement positif », la municipalité a déjà lancé la concertation avec les riverains de la gare des Clairières pour dupliquer ce système dans leur quartier.



DES TARIFS INCHANGÉS EN 2022

Les tarifs restent inchangés pour les habitants du quartier de la gare de Vernouillet-Verneuil qui souhaitent bénéficier de la carte de stationnement résidentiel en 2022 : c'est toujours **120 € l'année** (soit 10 € par mois) pour la première voiture ; **180 €** pour les suivantes et les professionnels. La carte est gratuite pour les personnes à mobilité réduite. Il en sera de même pour les autres quartiers, et cela jusqu'en 2026, au moins. Le Maire s'est en effet engagé à ne pas augmenter le montant de cette redevance jusqu'à la fin de son mandat.

Le formulaire d'adhésion, téléchargeable sur le site de la ville, peut être déposé au local des ASVP, à l'accueil de la mairie, dans la boîte aux lettres (à l'attention de la mission mobilités) ou renvoyé par mail à l'adresse stationnement@verneuil78.fr, muni des pièces justificatives (pièce d'identité, carte grise du véhicule et justificatif de domicile de moins de trois mois), ainsi que du règlement (chèque à l'ordre de Régie recettes éducation).



Questions à...

Michel Debjay, adjoint au maire délégué à la sécurité publique, aux mobilités et aux anciens combattants.



Quel premier bilan tirez-vous de l'expérimentation du stationnement résidentiel dans le secteur de la gare de Vernouillet-Verneuil ?

Michel Debjay : Le bilan est globalement satisfaisant. L'objectif principal était de laisser la possibilité aux riverains de stationner sans limitation de durée près de chez eux et cet objectif est atteint. Dans le même temps, cela a fait baisser de manière drastique le stationnement des non-résidents, essentiellement des usagers de la gare. Cela signifie qu'ils ont trouvé une autre solution de stationnement ou bien un autre moyen que la voiture pour se déplacer. On attend de voir s'il y a une évolution, avec la reprise d'activité liée à la réduction du télétravail, mais on devrait de toute façon l'amortir.

Avez-vous un bilan chiffré ?

MD : Le quartier de la gare de Vernouillet-Verneuil compte près de 250 foyers. On peut les diviser en trois tiers : un tiers a pris la carte de résident ; un deuxième tiers stationne sa voiture dans leur propriété – garage ou jardin - alors qu'ils le laissent jusque-là dans la rue et le dernier tiers n'a visiblement pas besoin de cette carte. Sans doute parce qu'ils utilisent leur véhicule dans la journée, pour aller au travail. En tout cas, il reste de la place : si les gens veulent une carte, ils peuvent la demander !

L'autre tendance, c'est la forte baisse des verbalisations des contrevenants (NDLR, le montant de l'amende est de 35 € pour un défaut de disque ou un dépassement de la durée maximale). Alors qu'elles étaient assez nombreuses lors de la mise en route du système, en septembre, elles ont diminué de 70 %.

Et les riverains concernés, comment jugent-ils ce système ?

MD : Pour eux aussi, c'est globalement positif. Nous les avons reçus en délégation et ils ont été unanimes à trouver ce système efficace. Désormais, ils peuvent se garer près de chez eux. Ils ont juste demandé quelques retouches d'emplacements dans certaines rues, mais n'ont pas fait part de problèmes particuliers. Ces retours nous servent de repère, nous indiquent ce que l'on doit prendre en compte et modifier, pour le prochain secteur.

Justement, va-t-il être étendu à d'autres quartiers ?

MD : Oui, très certainement. Nous envisageons de l'étendre autour de la gare des Clairières. Nous souhaitons prioriser le secteur des gares pour anticiper l'arrivée d'Eole, qui impose des règles de stationnement. Si nous ne le faisons pas nous-mêmes, on nous obligera à mettre en place un système certainement plus strict et plus onéreux pour les habitants. Mais avant, nous allons faire encore plus de concertation avec les habitants. Nous avons déjà rencontré ceux des Gros Chênes. L'objectif, c'est de mettre en place ce système avant la fin du premier semestre de cette année dans ce secteur. Cela peut permettre de sécuriser le stationnement avant l'arrivée d'Eole et ses possibles débordements en la matière.

Et ensuite ?

MD : Nous regarderons vers les Hauts-de-Verneuil. Les questions que nous nous poserons, ici comme ailleurs, et toujours en concertation avec les riverains, sont est-ce qu'il y a un besoin ? Est-ce que les habitants veulent une réglementation, et laquelle ? Au centre-ville, par exemple, nous allons attendre le projet de redéfinition des mobilités engagé avec GPSO. De la même manière, nous allons attendre la fin du chantier de rénovation de la cité SNCF, qui prévoit une refonte complète des espaces de stationnement. Rien ne sera décidé avant 2023. En tout cas, des habitants d'autres quartiers que celui de la gare de Vernouillet-Verneuil ont déjà demandé des cartes de stationnement résidentiel : cela prouve bien qu'ils trouvent ce système avantageux !



/ DU CÔTÉ DES SENIORS

Dans les coulisses de l'Assemblée nationale

À l'initiative de Marie-Claude Benhamou, adjointe au Maire, déléguée à l'intergénérationnel, une visite guidée gratuite de l'Assemblée nationale, a été organisée pour les Vernoliens âgés de plus de 60 ans.

Au cours de cette visite, les seniors ont pu découvrir les coulisses de cette célèbre institution française, la tribune de la Presse, la bibliothèque, sans oublier le célèbre hémicycle ! Une visite enrichissante qui a séduit.



Opération

« bons-cadeaux »

La municipalité accorde une attention particulière au bien-être des seniors et poursuit ses actions en leur faveur. Faute de pouvoir organiser le traditionnel repas festif à cause de la COVID, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la Ville ont offert un bon cadeau d'une valeur de 20€ aux personnes âgées de 80 ans et plus à l'occasion de la nouvelle année. Nos seniors Vernoliens pourront en profiter chez les commerçants de la ville, partenaires de cette opération. Les bons ne remplacent pas le moment festif prévu initialement, puisque un repas sera organisé à l'été pour que les seniors puissent se retrouver.

Une centenaire de plus !

Eugénie Pinçon, habitante de la résidence Delapierre, a fêté ses 100 printemps le 3 janvier 2022. C'est le sourire aux lèvres que Marie-Claude Benhamou, adjointe au Maire déléguée à l'intergénérationnel, lui a offert à cette occasion un bouquet de fleurs. La néo-centenaire, installée depuis de (très) longues années à Verneuil, était entourée pour l'occasion de sa famille et de ses proches.



Dispositif YES+

C'est parti pour le recrutement !



Inspiré du dispositif initial Yvelines Étudiants Seniors, YES+ a été déployé par le Département des Yvelines une première fois à l'été 2020. Il propose aux lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, auxiliaires de vie des visites de convivialité aux domiciles des seniors isolés.

Pour permettre aux seniors de rester autonomes, de garder des liens sociaux, le Département déploie de nombreuses solutions adaptées. L'une d'elles concerne son programme YES+ de visites conviviales à la maison.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps et effectuer des visites chez des personnes âgées ? Vous êtes seniors et aimez de la compagnie pour quelques balades et activités ludiques ? Ce dispositif est fait pour vous. Même si ce travail est rémunéré, la prestation est gratuite pour la personne âgée qui en bénéficie : tout est pris en charge par le Département des Yvelines.



Comment postuler ?

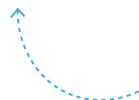
Agents de convivialité
Envoyez votre candidature
sur yesplus@yvelines.fr et
sur www.job78.fr



Personnes âgées

Pour vous inscrire ou inscrire un de vos
proches au dispositif YES+,
rendez-vous sur
www.yvelines.fr/yesplus-inscriptions-seniors

Pour plus d'informations :
0805 38 39 49 ou
yesplus@yvelines.fr



/ SOLIDARITÉ

La Ville tisse des partenariats pour accueillir des services civiques. Dans le cadre d'un partenariat avec Unis-cité, le CCAS accueille depuis le 25 janvier un binôme de volontaires en service civique solidarité seniors.

Sabrina et Lynn ont intégré le CCAS pour une mission de 6 mois. L'objectif de leurs interventions est de favoriser le bien-être des personnes âgées, lutter contre l'isolement, maintenir leur participation à leur environnement de vie. Il s'agit de créer ou recréer du lien social entre personnes et entre générations autour d'actions individuelles et collectives. Ces interventions s'inscrivent en complémentarité avec le dispositif « YES » dans lequel le CCAS est engagé depuis plusieurs années. À la résidence Delapierre, les volontaires contribueront à la mise en œuvre des actions au titre du forfait autonomie (actions de prévention de la perte d'autonomie).



/ DU CÔTÉ DES ASSOC'

Une association qui sauve des vies

Créée en 1962 sous l'égide de la mairie de Saint-Germain-en-Laye, l'Amicale du don du sang est devenue l'Amicale des Donneurs de sang de Verneuil-sur-Seine en 1976. Inlassablement, ses bénévoles organisent tous les 2 mois des collectes.

Tous les Vernoliens connaissent ces journées de don du sang qui permettent de sauver des vies. Les stocks sont historiquement bas, en partie à cause de la situation sanitaire complexe de ces dernières années. Et pourtant, si chaque personne en capacité de donner son sang le faisait seulement 1 fois dans l'année, la France serait en auto-suffisance de sang. Mais il n'y a pas que le sang : chacun a également la possibilité de faire des dons de plaquettes et de plasma.

Depuis quelques années, l'Établissement Français du Sang (EFS), qui s'occupe des collectes, fait face à une grosse problématique de recrutement de personnels. Si l'Amicale des donneurs de Sang de Verneuil-sur-Seine a accueilli 286 donneurs lors d'une collecte exceptionnelle en février 2018, faisant de Verneuil le plus grand centre d'Ile de France dans ce domaine, l'association attire aujourd'hui 125 donneurs au maximum lors de ses opérations. Le défi, pour l'EFS, est donc de tenter d'attirer de nouveaux personnels et ainsi permettre aux Vernoliens d'être toujours plus nombreux à venir donner leur sang. L'amicale sera toujours aux côtés de l'EFS pour faire en sorte que ces collectes se passent au mieux.

Tout le monde peut être bénévole, donneur de sang ou pas, et donner un peu de son temps pour un acte solidaire et fraternel.



L'association en chiffres pour l'année 2021

30 bénévoles tous plus motivés les uns que les autres
5 collectes
555 dons dont 33 nouveaux donneurs

LA PRÉSIDENTE PASSE LA MAIN

Présidente de l'Amicale des Donneurs de sang de Verneuil depuis 2017, et distinguée du Grade de Chevalier du Mérite du sang, Isabelle Baroux a décidé de céder sa place cette année. « Après 5 années bien remplies, je laisse la place de présidente tout en restant bénévole dans cette amicale qui compte beaucoup pour moi, confie-t-elle, non sans émotion. Je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur confiance sans faille, les services de la mairie pour leur aide et disponibilité permanentes ainsi que tous les élus passés et actuels pour leur soutien indéfectible. Enfin, je remercie les commerçants, qui par leur générosité, ont contribué à la convivialité et aux succès des collectes. L'Amicale des Donneurs de Sang de Verneuil vous attend nombreux ! Jean-Michel Lelouault, élu à l'unanimité des membres, lui succède à la tête de l'association.

Vous pouvez joindre l'Amicale à jm.lelouault@gmail.com

Simon continue de rafler les médailles

Simon Toureau, le jeune champion membre du Cercle Nautique Verneuil Vernouillet (CNVY) a brillé lors des Championnats d'Ile-de-France de Natation sport adapté. Il est revenu avec deux médailles d'or, gagnées aux 200m nage libre et aux 200m 4 nages.

Bravo à lui !



/ CADRE DE VIE

Mais que fait GPS&O ?

À son origine, la création de la communauté urbaine répondait à la volonté des élus locaux de constituer un ensemble de taille, conçu comme un outil de coopération, d'animation et de coordination au service du développement du territoire.

Grand Paris Seine & Oise, collectivité issue de la fusion de 6 intercommunalités du Nord des Yvelines (dont celle des Deux Rives de Seine -CA2RS- dont faisait partie Verneuil), a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. Elle s'étend sur une superficie de 500 km² et réunit plus de 410 000 habitants répartis dans 73 communes, ce qui en fait la plus grande communauté urbaine de France.

Dès sa création, elle a décidé d'exercer des compétences plus étendues que celles auparavant assumées par les 6 intercommunalités qui ont fusionné.

54

C'est le nombre de compétences détenues par GPS&O

3

Les compétences de la communauté urbaine sont réparties dans plusieurs domaines

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Aménagement et urbanisme (plan local d'urbanisme intercommunal, permis de construire)
- Habitat (demande de logement social, accueil des gens du voyage, hébergements d'urgence et spécifiques, PLHI - Plan Local de l'habitat intercommunal)
- Mobilités (pistes cyclables, parcs de stationnement)
- Politique de la ville (renouvellement urbain des quartiers classés prioritaires)

DÉVELOPPEMENT ET CADRE DE VIE

- Culture et sports (gestion des équipements : gymnases, piscines...)
- Développement économique
 - Tourisme
- Transition énergétique
- Développement durable



SERVICES TECHNIQUES

- Espace public et voirie (travaux d'aménagement et de rénovation, entretien, nettoyage)
- Déchets (commande de bacs, collecte des déchets, tri et réduction des déchets, gestion des déchetteries et ressourceries).
- Eau et assainissement



Collecte des déchets : le Maire a saisi la Présidente

Le nouveau plan de ramassage des déchets passe mal auprès de la population. Adoptée en 2019 et mise en place en janvier à Verneuil, cette nouvelle organisation de la collecte réduit la fréquence des ramassages dans les secteurs pavillonnaires, aussi bien des déchets ménagers, des recyclables et du verre, que des déchets verts et des encombrants. Cette réforme vise à limiter les dépenses de la Communauté urbaine dans ce domaine (50,2 millions d'euros en 2020, soit un peu plus de 120 euros par habitant, dont près de 49 € pour la collecte).

De nombreux habitants et commerçants de ville ont fait part de leur mécontentement, et le Maire, Fabien Aufrechter, a saisi la nouvelle Présidente de la Communauté Urbaine dès sa prise de fonction, afin de dénoncer les « *inévitables conséquences de la réduction drastique du service rendu à la population en la matière* ».

« *Depuis la mise en place du nouveau calendrier des collectes, les problèmes de salubrité s'accumulent, qu'il s'agisse des déchets non ramassés sur nos trottoirs ou à la suite des marchés de la commune, déplore-t-il. Nous ne sommes pas sans connaître les difficultés financières de notre communauté urbaine, mais nous ne pouvons accepter que la qualité de vie de nos habitants et la propreté de notre commune soient ainsi dégradées.* »

Le Maire a également invité Jean-Luc Gris, vice-président de GPS&O en charge de la gestion des déchets, à répondre aux questions des Vernoliens sur ce sujet délicat lors de son rendez-vous hebdomadaire sur la page Facebook de la ville.

À cette occasion, Jean-Luc Gris a notamment indiqué que chaque foyer a la possibilité d'obtenir une poubelle plus volumineuse (en particulier la jaune, dédiée aux déchets recyclables) sur simple demande, s'ils estiment la leur plus assez importante pour contenir les déchets. Il a aussi invité les copropriétés à se mettre en conformité quand elles ne disposent pas d'un local suffisamment grand pour accueillir des containers plus importants.

Face aux critiques, le vice-président de GPS&O a précisé que cette réforme a permis d'obtenir « *de meilleures performances en termes de tri* » dans les communes où elle a été mise en place dès l'an dernier.

Le sujet ne semble pas clos, à en croire Jean-Luc Gris : ce dernier a ainsi annoncé l'organisation « *dès cette année* » des Assises des déchets, « *dans lesquelles on va inviter, pas seulement les élus, mais aussi les associations et les acteurs du territoire, afin d'entendre tout le monde et trouver, ensemble, la meilleure solution dans ce domaine* ».

« *Je ne peux me résoudre à ce que la propreté et la salubrité de notre commune soit mise à mal par cette nouvelle organisation. Et j'espère que des solutions seront donc rapidement trouvées* » conclut Fabien Aufrechter.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à contacter le n° vert info déchets au 01 30 33 90 00 ou d'aller directement sur www.gpseo.fr

Une nouvelle présidente pour la Communauté urbaine

Suite à la démission de Raphaël Cognet, Cécile Zammit-Popescu a été élue présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise le jeudi 22 janvier 2022.

« *Je m'engage à ce que Grand Paris Seine & Oise soit plus que jamais au service du développement de notre territoire, de l'accompagnement de nos communes et de nos habitants. Mon rôle, je le définis comme celui d'un chef d'orchestre à l'écoute de tous, au service de l'intérêt communautaire pour valoriser notre territoire et défendre l'intérêt général des communes qui le composent* » a déclaré la nouvelle présidente (également maire de Meulan-en-Yvelines et conseillère départementale) sitôt sa prise de fonction.



5 heures, 29 minutes et 44 secondes.

C'est le temps réalisé par Alain Ruiz lors du Half Iron Man de Westriesland : 41mn17s pour les 2 km de nage, 2h46mn8s pour 90 km de vélo et 1h44mn1s pour 21 km de course à pied. Il a terminé 11^e de sa catégorie (55-59 ans).



ADEPTE DU triple effort

Alain Ruiz, 60 ans, s'est lancé dans le triathlon il y a 20 ans. Licencié au SPADS, il participera en octobre prochain aux championnats du monde de la spécialité, aux Etats-Unis.

Verneuil78, le journal : Comment êtes-vous venu au triathlon ?

Alain Ruiz : Quand j'ai arrêté le football à 40 ans, après une blessure, j'ai cherché un sport qui causait moins de traumatismes à l'organisme. Des maîtres-nageurs de la piscine de Verneuil m'ont parlé du triathlon. J'ai d'abord appris à bien nager, puis, assez rapidement, j'ai fait ma première course, à Val-de-Reuil. Je l'ai terminée mais c'était assez catastrophique...

V78, le journal : Cela ne vous a pas découragé ?

AR : Au contraire : c'était très initiatique ! Après, j'ai appris à m'entraîner différemment, à mieux m'alimenter et mieux dormir. J'ai suivi des formations en préparation mentale et physique, en nutrition... Et au fil des ans, j'ai enchaîné les triathlons, en France, en Europe et même en Argentine. En septembre 2021, j'ai participé au Half Iron Man de Westriesland, aux Pays-Bas. J'ai réalisé un temps qualificatif pour les championnats du monde de ma catégorie, qui auront lieu le 28 octobre prochain aux Etats-Unis, à Saint-George, dans l'Utah.

V78, le journal : Comment se prépare-t-on pour une telle épreuve ?

AR : Le premier objectif, c'est de ne pas se blesser, alors j'y vais crescendo. De janvier à mars, je fais du renforcement musculaire. Puis à partir d'avril, je vais monter progressivement en charge, augmenter les distances parcourues. Je vais nager à la piscine mais aussi en eau libre, à l'île de loisirs. Et le dernier mois, c'est la phase d'affûtage : on reste actif, mais avec moins d'intensité, et on fait attention à la diététique, pour ne pas arriver fatigué le jour J. Ne pas être fatigué, c'est la base.

V78, le journal : Et au niveau logistique ?

AR : C'est davantage ça mon inquiétude : je ne sais pas encore quand je vais partir là-bas, si je prends mon vélo ou si j'en loue un sur place... Pour les finances, mon club et quelques sponsors, comme « La Lunette Jaune », l'opticien du centre commercial des Rosiers, m'aident

V78, le journal : Recommanderiez-vous la pratique du triathlon ?

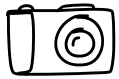
AR. Oui, à 200 % ! C'est un sport complet qui permet de travailler toute la chaîne musculaire et respiratoire, mais aussi la souplesse. Et il n'y a pas d'âge pour en faire ! Il n'y a pas de lassitude dans ce sport.

*La section triathlon du SPADS compte 29 licenciés, dont 11 femmes et un jeune de 13 ans.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le premier grand triathlon de France s'est déroulé le **19 mai 1984** à Verneuil-sur-Seine et aux Mureaux. Près de 500 athlètes avaient pris le départ de cette course, qui compilait 1,5 km de nage (dans le bassin de l'île de loisirs), 37 km à vélo et 10 km de cross-country. L'épreuve, qui avait fait l'objet d'un reportage dans l'émission « Stade 2 » (sur Antenne 2) avait été remportée par Georges Belaubre, directeur de la piscine de Poissy à l'époque. Le sportif, âgé de 40 ans, avait bouclé le parcours en 1 heure et 57 minutes. L'année suivante, il était devenu le premier champion de France de triathlon de l'histoire.



Ces clichés, rencontres, évènements, animations... ont marqué la Ville ces dernières semaines...



L'association Les Ecolibris - Rive Gauche, les Jardins d'Helena, et de nombreux bénévoles ont donné de leur temps et de leur énergie pour l'opération de **broyage de sapins**, après les fêtes de Noël. Au total, **plus de 500 sapins** ont été recyclés et une belle quantité de broyat a été distribuée aux Verneoliens. Les agents des services techniques de la ville en ont également récupéré afin de le disposer dans les différents espaces verts de Verneuil.



Le **Vacc Y Bus**, le bus de la vaccination du conseil départemental des Yvelines, a de nouveau fait escale à Verneuil en janvier. Il a permis à une cinquantaine de personnes de recevoir une dose de vaccin. Pour 8 d'entre eux, c'était leur première dose ! Certains ont également pu réaliser un test antigénique.



Vos mots d'amour se sont affichés sur le panneau de la ville à l'occasion de la **fête des amoureux**, le 14 février. Merci aux grand(es) et petit(es) amoureux(es) d'avoir joué le jeu et d'avoir apporté un peu (beaucoup) d'amour à Verneuil !

INSTANTS CHOISIS



Avec la montée en puissance des réseaux sociaux et des nouvelles technologies, les jeunes sont toujours plus connectés et de plus en plus tôt. C'est pourquoi les actions de **sensibilisation autour des dangers d'internet** et des bonnes pratiques pour les enfants sont indispensables. Dans cet objectif, toutes les classes de CM2 de Verneuil ont pu découvrir et apprendre sur internet et ses dangers. En parallèle, la direction Éducation Jeunesse et Sport a organisé un atelier participatif sur la thématique « Parents, accompagner les enfants et les adolescents dans leur vie numérique » à destination des adultes.



Lors d'un **après-midi dédié aux jeux-vidéos**, les ados Vernoliens de l'Espace Jeunes se sont affrontés sur FIFA21, Mario Kart, Jump Force et Mario et Sonic aux Jeux Olympiques.



L'INSTA' DU MOMENT

Véritable ambassadeur des jardins français, il est toujours plaisant d'en trouver qui volent parmi les arbres car ils annoncent le retour des beaux jours !

Merci à guillen8303 pour ce beau cliché.



Une semaine sportive pour les écoliers vernoliens... Juste avant les vacances de février, tous les élèves des classes élémentaires (du CP au CM2) des trois écoles publiques de la ville ont participé à la **semaine olympique et paralympique**. Cet événement national avait pour objectif de faire découvrir certaines disciplines et de renforcer l'acceptation de la différence et du handicap. C'est également une façon de sensibiliser les élèves sur l'environnement, le climat et la pratique d'une activité sportive quotidienne.

A VOS AGENDAS

→ Le **pass sanitaire** ou **pass vaccinal** est obligatoire pour accéder aux événements et activités proposés par la Ville.



19
MARS

Journée du souvenir

La cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc se déroulera à 11h dans le parc Saint-Martin.



26 et 27
MARS

La Vernolienne est de retour

L'incontournable course « La Vernolienne » revient sous un tout nouveau format devient la « Cours à la Bon'heure ! »

Le parcours partira de l'île de loisirs du Val de Seine puis rejoindra le bois de Verneuil-sur-Seine.

Nouveau lieu, nouveaux parcours, nouvelles distances... Chaussez vos baskets !

Plus d'informations pour les inscriptions sur : <http://www.verneuil-athletisme.fr/>



14
MAI

Collecte de sang

L'Établissement français du sang a besoin de vous ! La prochaine collecte à noter dans vos agendas est le samedi 14 mai. Elle se déroulera au self de l'école Jean-Jaurès (boulevard André-Malraux), de 10h à 16h, uniquement sur rendez-vous sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

→ / TOUS LES MARDI 19H /



Venez échanger avec votre Maire.

Le Maire Fabien Aufrechter, intervient sur la page Facebook de Verneuil pour mettre en avant les actualités de la ville, du territoire et répondre aux questions des Vernoliens. (Excepté les soirs de Conseils municipaux)



Communauté Verneuil-sur-Seine

10 et 24
AVRIL

Je Vote

Vous êtes appelés aux urnes pour l'élection présidentielle les dimanches 10 et 24 avril 2022. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h.

Plus d'infos à etacivil@verneuil78.fr
www.verneuil78.fr

8
MAI

Deuxième Guerre Mondiale

Le rendez-vous pour la cérémonie de commémoration du 77ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 contre les Nazis est donné à 11h dans le parc Saint-Martin.

MJ CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

ORIENTATION SCOLAIRE

De la 3^{ème}, 2^{de}, terminale, à la réorientation post-bac...

La solution au casse-tête des jeunes et des parents, pour un choix cohérent des études et des écoles

MÉTHODE EPROUVÉE DEPUIS 2005 !
(Personnalité, talents, motivations, intérêts, aspirations...)

Accompagnement personnalisé centré sur l'ÊTRE

DÉCOUVRE pour quelles études tu es fait(e) et quel sera **TON MEILLEUR RÔLE** dans la vie professionnelle...

RÉORIENTATION PROFESSIONNELLE

Bilan de compétences et coaching professionnel : osez prendre les rênes de votre avenir professionnel !

01 71 52 83 99 / 06 21 96 29 35

A 5 mn du centre-ville et de la Gare SNCF - 13, rue Mar Koëning - 78 480 VERNEUIL SUR SEINE
www.mj-conseil-rh.fr - contact@mjconseil-rh.com

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE**

Les 2 Rives

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7
01 39 65 85 53
www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

Votre agence la plus proche est située au :

**11, Avenue de Triel
78540 VERNOUILLET**

Colombes Conflans-Sainte-Honorine Asnières-sur-Seine
Triel-sur-Seine Chanteloup-les-Vignes

Allianz

Le Cabinet **Jean-Luc Collet**, Agent Général pour l'Assureur Mondial **Allianz** accompagne les particuliers et les professionnels

Nouveau
dans votre agence
Service
Carte grise

- **Particuliers**
Assurances habitation, voiture, multirisque...
- **Professionnels**
Nous proposons des solutions adaptées par rapport à votre secteur d'activité et nous nous déplaçons dans votre entreprise.
- **Santé pour tous**
Complémentaires, prévoyance...
- **Patrimoine**
Nous réalisons gratuitement des bilans Patrimoniaux.
- **Nos Valeurs**
Connaître personnellement nos clients
Avoir un contact humain et personnel
Privilégier la défense des intérêts de nos clients.

Tél. : 01 39 65 82 85

Assurance Allianz - Jean-Luc Collet
N° ORIAS : 1400110
12, clos du Verger - **78480 Verneuil-sur-Seine**
Courriel : colletverneuil@allianz.fr
Internet : www.allianz.fr/colletjl

Jusqu'à
2 mois
de cotisation
OFFERTS* !

(*) Voir conditions en agence

iliCO
travaux
GROUPE HEXAOM

■ **RÉNOVATION** ■ **EXTENSION**

L'interlocuteur unique pour tous vos travaux

Accompagnement & suivi de chantier

Agence **CONFLANS - FLINS - ORGEVAL**
Marion LEMAIRE BRIAT
06 66 07 07 34

**ALLÔ TAXI
VERNEUIL**

Lionel à votre service

- Agréé Sécurité Sociale
- Aéroport / Gares Parisiennes

Toutes distances
7 jours sur 7

06 33 11 18 75
www.taxi-verneuil.fr

Armelle

coiffure à domicile

Hommes Femmes Enfants

Prenez soin de vous

06 62 53 59 71



Horaires d'ouverture de la Mairie

6, boulevard
André-Malraux
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 10h à 12h

Retrouvez vos commerçants préférés sur le marché !

Les commerçants du marché de Verneuil vous attendent les mercredis et dimanches matins, de 8h30 à 13h, place Mendès-France, à proximité de la Mairie.

Sur internet aussi, consommons Vernolien !

En quelques clics, venez découvrir ou retrouver vos commerces préférés, en version Click & Collect et en livraison. Alimentation, boissons, mode, beauté, bijoux, cadeaux, ou encore les indispensables pour la maison, retrouvez une palette d'enseignes locales rien que pour vous, sur la plateforme MonPanierVernolien.fr !



Permanence juridique Mairie

Permanences juridiques : le 3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h et le 4^{ème} jeudi du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous.
Écrivain Public : le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le mardi 15 mars à 19h à l'Espace Maurice-Béjart. Le conseil sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

→ On reste en contact ?

 [VilledeVerneuil78](https://www.facebook.com/VilledeVerneuil78)

 [VilledeVerneuil78](https://www.instagram.com/VilledeVerneuil78)

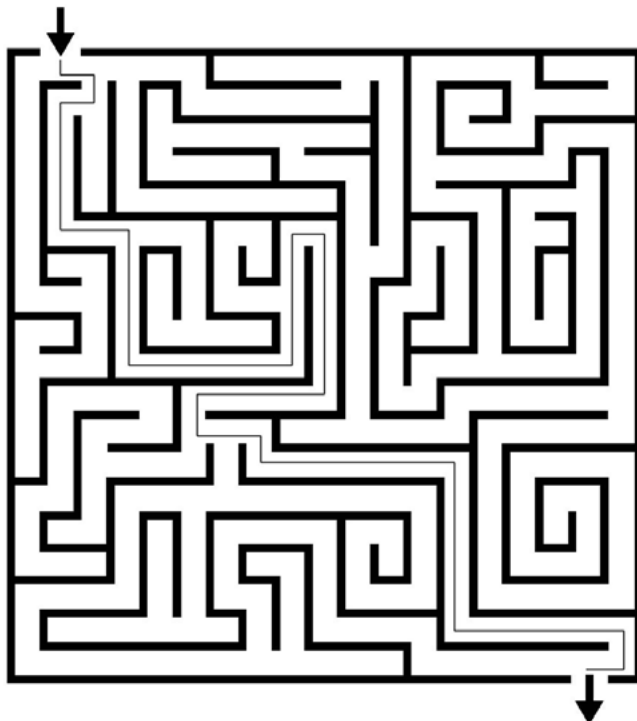
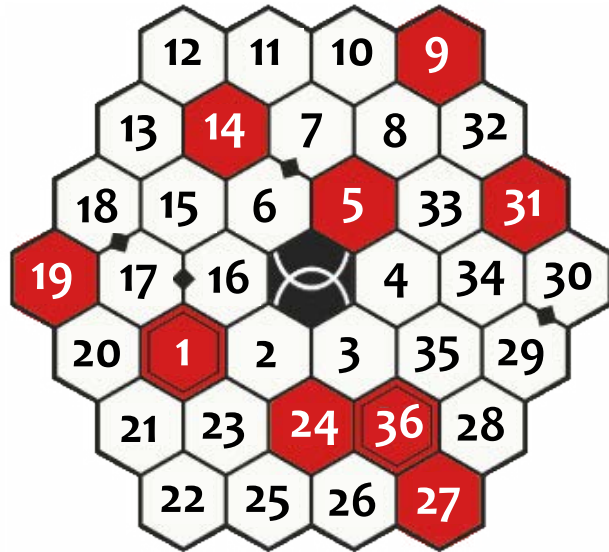
 [@VilledeVerneuil](https://twitter.com/VilledeVerneuil)



SOLUTIONS...



Rikudo



Labyrinthe



bilan
auditif
gratuit*



*voir conditions en magasin

changez de regard
sur l'audition

 **Krys** Audition

DÉTRÉ Optique & Audition

Laurence Larcher Détré, audioprothésiste D.E

36 boulevard André Malraux

Verneuil-sur-Seine

01 39 71 80 71



DEVENEZ ANNONCEUR

Quelle que soit votre activité, nous avons le support adapté !

Distribution toutes boîtes aux lettres à Verneuil, Vernouillet, Triel et Chapet.



Contactez-nous au : 01 39 71 57 89
communication@verneuil78.fr

Bienvenue à...

Isaac Soltani (3 décembre 2021), Margaux Guilbert (5 décembre 2021), Léopold Augros Schicketanz (15 décembre 2021), Louisa Haddioui (18 décembre 2021), Issac Chantegrel Niedzielski (20 décembre 2021), Raphaël Oziol (27 décembre 2021), Rosalie Boiteau (28 décembre 2021), Oreste Simonin (28 décembre 2021), Nina Halley Beldjilali (30 décembre 2021), Maïa Pourché (3 janvier 2022), Elias Bruneau (5 janvier 2022), Jade Emengeard (9 janvier 2022), Lise Lebouc Orfeuille (15 janvier 2022), Raphaël Lamure Lecq (17 janvier 2022), Gabin Chauvin (19 janvier 2022), Isabelle Terrier (20 janvier 2022), Mayven Dezitter (21 janvier 2022), Azélie Zajaczkowski (1er février 2022), Laurine Jagorel (1er février 2022), Omar Tbaini (2 février 2022), Mattéo Kaïm (2 février 2022), Maxence Rouvroy (3 février 2022), Félix Vandroux Peyramaure (4 février 2022), Noah Benderfouf (6 février 2022)

Félicitations à...

Nadia Ibrahim et Samer Nehme (18 décembre 2021), Kristen Gabrysiak et Cédric Feitama (20 décembre 2021), Raymonde Bertrand et Philippe Rakotoharisoa (29 décembre 2021), Anne-Laure Cloux et Mathieu Réchet (31 décembre 2021), Menza De Matos et Mélanie Meurgey (5 janvier 2022), Stéphanie Akrich et Alexandre Hominal (26 janvier 2022), Nadia Ben Alla et Guillaume Debourg (28 janvier 2022), Sophan Buth et Guillaume Deponthieux (31 janvier 2022), Stella Houareau et Philippe Hatsadourian (1er février 2022)

Une pensée pour...

Jean-Marie Postaire (27 novembre 2021), Annie Gendre née Bourel (1er décembre 2021), Gérard Bourguignon (4 décembre 2021), Simone Dardaillon née Aguer (13 décembre 2021), Jacqueline Mérigaud née Malivert (14 décembre 2021), Patrick Cardin (15 décembre 2021), Jean-Marc Lanciaux (16 décembre 2021)



André Thaci nous a quittés le 25 décembre 2021. Médaillé militaire, pilote de char lors des événements d'Algérie, il était porte-drapeau, et membre du conseil de l'U.N.C. Son sourire, sa gentillesse vont nous manquer, mais son souvenir, lui, ne nous quittera pas.



VERNEUIL 78 et vous

• Vous souhaitez diffuser une information dans le magazine municipal ?

Artisans, entreprises, commerçants, entrepreneurs, vous venez de vous installer ou vous souhaitez vous faire connaître par le biais de la publicité ?

Habitants, vous ne recevez pas ou plus la communication municipale dans vos boîtes aux lettres ?

Ou pour toutes autres questions...

> Écrivez au service Communication - Mairie de Verneuil-sur-Seine 6 boulevard André-Malraux 78480 Verneuil s/Seine BP 10 ou par courriel à communication@ville-verneuil-sur-seine.fr

/ Groupe de la majorité /

Naturellement Verneuil, Ensemble

Lors du conseil communautaire du 17 février, l'exécutif de GPS&O a proposé le vote d'une Taxe Foncière sur les Propriétés bâties (TFPB) de 6 % sur le territoire de la Communauté urbaine. L'instauration de cette taxe intercommunale permettra à la CU de récolter 39,8 M€ supplémentaires, en intégrant la revalorisation des valeurs locatives. Et aura pour effet d'augmenter, dès cette année, les impôts locaux de 210 € en moyenne pour les propriétaires d'un appartement et de 260 € en moyenne pour les propriétaires d'une maison, sur les 73 communes de la CU, dont Verneuil.

Pourquoi cette contribution ? Parce que notre Communauté Urbaine a été mal gérée depuis sa création, sous le mandat précédent, comme en témoigne, d'ailleurs, un rapport de la Chambre régionale des comptes qui a parlé de « comptes insincères ».

Conséquence : en l'état, GPS&O n'était plus finançable. Sans cette hausse de fiscalité, elle serait bientôt en faillite. Et ce ne serait pas à l'avantage des contribuables : cette faillite ne signerait même pas la mort de GPS&O et le préfet serait alors simplement en droit de fixer lui-même les taux de fiscalité, certainement encore plus élevés que ceux votés en février.

Elus depuis 2020, nous ne pouvons que déplorer cette situation. Déplorer les orientations prises sous la Présidence de Philippe Tautou. Déplorer l'impact quotidien pour nos habitants, qui souffrent de l'état des voiries, de la réduction du ramassage des poubelles... Déplorer aussi le manque de vision de notre communauté urbaine.

Car cette hausse d'impôts met le voile sur les erreurs du passé sans pour autant préparer l'avenir. Cette hausse d'impôt n'est qu'une solution aussi fragile qu'éphémère. A court ou moyen terme, si notre Communauté Urbaine ne porte pas une vraie stratégie d'attractivité économique pour pallier la décroissance des grandes industries qui structurent notre territoire commun, c'est bien plus de 6% d'augmentation qui seront nécessaires !

Depuis notre élection, nous n'avons jamais été vraiment associés sur des sujets majeurs portés par la CU comme l'arrivée d'Éole ou le renouvellement urbain. Aujourd'hui, nous ne disposons d'aucun élément sur ce que la fiscalité nouvelle nous permettra d'attendre à Verneuil, en 2022 et dans les prochaines années. Comme si tout était déjà ficelé : des aménagements malheureux autour de nos gares que nous sommes en train d'essayer de voir révisé, une fiscalité résolument en hausse, une baisse du service de ramassage des déchets, une mauvaise gestion de notre voirie...

Nos critiques ne remettent pas en cause notre volonté de continuer de nous battre pour Verneuil et pour notre Territoire auquel nous sommes attachés. Mais pendant que l'opposition pinaille sur des non-sujets, c'est l'avenir de notre ville qui est en jeu ainsi que notre fiscalité !

Contactez-nous : naturellementverneuil@gmail.com

/ Groupes de l'opposition /

Vivre Verneuil Autrement

Au conseil municipal de décembre 2021 a eu lieu un vote permettant la création des comités de quartier, création inscrite dans le programme de la majorité. C'est très bien mais comme on le sait le diable se cache souvent dans les détails...

Selon la charte votée « *les comités sont des outils privilégiés de l'expression des habitants destinés à servir à la démocratie locale et à promouvoir la citoyenneté active* ». Dans l'intention c'est parfait. Qu'en est-il de la concrétisation ?

La charte prévoit 5 grands quartiers : le centre-ville, la gare de Vernouillet Verneuil, les briques rouges, les hauts de Verneuil, et les clairières - gare des clairières. *Peut-être des quartiers trop grands (en moyenne 3000 habitants) ?*

Elle prévoit également que le comité sera composé d'un référent et de son suppléant, du Maire et de l'adjoint en charge de la vie de quartier. *C'est donc un tout petit comité de 4 personnes dont seulement deux habitants du quartier.* Le référent et son suppléant seront nommés par le conseil municipal pour 2 ans. *Par conséquent tous les membres du comité seront issus ou choisis par la majorité au pouvoir.* Enfin, le comité de quartier devra se réunir une fois par an au minimum avec les habitants. *Cela fait peu !*

Nous encourageons la mise en place de ces comités et bien sûr nous vous invitons à postuler pour devenir référent. Mais cela nous semble insuffisant pour atteindre les louables objectifs affichés en termes de démocratie locale.

Nous aurions préféré que les comités de quartier soient constitués autrement. Les membres des comités pourraient en effet être issus de différents collèges : un collègue d'élus voté en conseil municipal et qui comprendrait le Maire, l'adjoint en charge de la vie de quartier, et deux autres élus dont un élu de l'opposition ; un collègue d'habitants plus étoffé d'au moins 6 personnes plus leur suppléant, choisis par tirage au sort sur la base d'une liste de volontaires, respectant le principe de parité, pour assurer une représentativité plus large du quartier, il serait renouvelé tous les deux ans. Et pourquoi pas y adjoindre un collègue des associations constitué de 4 membres tirés au sort sur une liste d'associations candidates pour deux ans aussi. Par ailleurs, il nous semblerait utile de conseiller des réunions trimestrielles afin d'installer une vraie dynamique de groupe ainsi qu'une réunion semestrielle avec les habitants pour coller au plus près des besoins et de l'évolution des réponses municipales. Enfin, pour que ces comités puissent agir, et deviennent de vrais vecteurs de vie de quartier, il faudrait les doter d'un budget de fonctionnement qui permettrait la diffusion d'informations, l'organisation d'événements, la vie de quartier.

Bref, au-delà des mots, il reste un bon bout de chemin à parcourir...

Fabien LEMOINE pour Vivre Verneuil Autrement
Contact : vivreverneuilautrement@outlook.fr

Alternative Citoyenne pour Verneuil

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Ecrivez-nous à : Elus@alternative-citoyenne-verneuil.fr
**Philippe Lusseau, Fabienne Huard, Thierry Huret pour le groupe
Alternative Citoyenne pour Verneuil**

Verneuil, l'Avenir Ensemble

QUAND LE « BUZZ » DU MAIRE CRÉE LE « BUG »

Le Buzz

Dans sa vidéo publiée sur le réseau social chinois TikTok, M. le Maire se filme dans son bureau à la mairie. On le voit attraper 3 dossiers puis les jeter brutalement devant lui avec une mine de colère. La musique entraînante et joyeuse qui accompagne cette vidéo rend cette séquence surréaliste et incompréhensible dans son objet.

Quel message M. le Maire cherche-t-il à nous faire passer? Est-ce un sketch? Une parodie? Est-il déjà exaspéré par les questions de ses administrés? Peut-être cherche-t-il tout simplement à faire le buzz sur les réseaux sociaux pour attirer l'attention sur lui !

Incontestablement ces interventions sur les réseaux sociaux ridiculisent la fonction. Certes, c'est important d'avoir de l'humour en politique ! Oui on peut rire de tout ! Mais pas en rabaisant la fonction encore moins au détriment de ses administrés.

Le Bug

Balancer les parapheurs de la sorte n'est pas digne d'un édile, pire **cela laisse entendre qu'il se balance de nos soucis du quotidien !**

Les dossiers

La dégradation sinon le délabrement de la voirie est un sujet extrêmement préoccupant qui appelle à des actions rapides.

L'éparpillement des déchets dans la ville, non ramassés suite au déficit de communication sur la réduction de la fréquence de collecte est une source d'insalubrité qui requiert des actions immédiates.

La mise en place du stationnement résidentiel payant. Les recettes des amendes n'iraient pas dans les caisses de la commune ? Lors du dernier conseil, la majorité n'a pas été en capacité d'en fournir un bilan précis !

La réduction de 80% du budget de Noël des Séniors avec le remplacement du traditionnel panier garni par un bon cadeau réduit à 20€ et la suppression du dîner de aînés. Pour la deuxième année consécutive, M. le Maire fait la promesse d'organiser le dîner en été lors d'une accalmie de la pandémie. Une promesse non tenue l'année dernière où la mairie lui aura préféré les Festiv'été. Nos séniors subissent la pandémie de plein fouet. Entre maladie et isolement, ils ont besoins de lien social et de reconnaissance.

La solution

Monsieur le Maire, pour régler ces problèmes, les Vernoliennes et Vernoliens attendent plus que des vidéos, pas drôles, publiées sur un réseau social chinois. **Votre désir de faire le buzz ne doit pas primer sur les intérêts des vernoliens.** Œuvrer pour la ville passe par l'implication des acteurs locaux à commencer par le conseil municipal, les associations, les commerçants. L'image ne doit pas faire ombre au sérieux conféré par la mission qui vous incombe. Nous réaffirmons notre volonté de vous voir tenir votre promesse électorale : Travailler avec les oppositions dans un esprit d'ouverture en lieu et place de la fracture que vous imposez.

Courriel : verneuilavenirensemble@gmail.com

Le groupe Verneuil l'Avenir Ensemble : Pascale Deshayes, Myriam Le Blay, Christian Lelièvre, Blaise François-Dainville, Jean-Marie Moreau, Julien Fréjabue.

Entre nous, il y a vous, vos projets, vos envies



LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

Nous accompagnons notre clientèle
depuis 1997

3500 projets
d'achat et de vente réalisés

■ Pourquoi pas le vôtre ? ■



Une équipe **expérimentée** à votre service

AGENCE DE
VERNEUIL SUR SEINE

01 39 65 65 65

10, clos du Verger
78480 Verneuil-sur-Seine



laresidence.fr

ESTIMATION OFFERTE

